

De nouvelles élections pour le canal de Carpentras en 2023

Le canal de Carpentras est un établissement public qui fonctionne sur un modèle proche de celui d'une collectivité, avec des membres élus pour 6 ans qui prennent part aux décisions de la structure.

Il existe **2 niveaux d'élus** :

- Les **100 représentants des propriétaires (RP)**, qui représentent différents secteurs du territoire desservi par le canal. Ils sont convoqués en réunion 1x par an ;
- Les **34 membres du conseil syndical**, les syndics, convoqués en réunion 5x par an en moyenne. Ils constituent l'équivalent du conseil municipal d'une commune.

Chaque membre du canal de Carpentras a la possibilité de se présenter à l'élection des RP pour devenir représentant de son secteur. L'élection des RP se fera au moyen d'un vote dématérialisé par les 17 000 membres du canal, en mars 2023. Chaque adhérent du canal recevra donc par courrier son identifiant pour pouvoir voter.

Une fois les 100 RP élus, il faudra procéder à une première assemblée des propriétaires pour élire parmi ces 100 personnes les 34 syndics qui composeront le conseil syndical de l'ASA. Seuls les RP qui souhaitent devenir membre du conseil syndical se présentent et déposent leur candidature au poste de syndic.

L'élection des membres du conseil syndical se fera par un vote en isoloir lors de la 1^{ère} réunion des RP (mi-avril 2023). Après leur élection, les membres du conseil syndical se réuniront pour élire le Président et le Vice-Président de la structure.

Si vous êtes membre du canal de Carpentras et que vous souhaitez vous présenter à ces élections pour prendre part aux décisions de l'ASA, informez en les services du canal par mail (contact@canaldecarpentras.com) ou par téléphone (0490631073). Le formulaire de candidature vous sera ensuite envoyé, par courrier ou par mail, et devra être complété et retourné entre le 03/01/2023 et le 03/02/2023.

Toutes les informations de ces élections sont disponibles sur le site internet du canal de Carpentras (www.canaldecarpentras.com), ainsi que sur sa page Facebook. Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter le standard téléphonique du canal au 04 90 63 10 73.